Th. GAUDIN

Le système du tertiaire

Un fort développement du secteur tertiaire a été décrit comme un signe de civilisation.

Cependant, l'examen des faits mène à une appréciation plus nuancée.

Si certaines activités, telles que le commerce ou l'animation des loisirs correspondent à des services réels, la plus grande partie du tertiaire reste constituée d'emplois de bureau peu qualifiés, dont l'activité de chacun paraît s'imposer quand on l'examine individuellement, mais laisse place au doute lorsqu'on se demande pourquoi, par rapport à l'ensemble de la société, ils sont si nombreux (*).

C'est que le tertiaire possède en lui-même des mécanismes de reproduction fort efficaces : il génère les règles qu'il applique, et, comme elles ne donnent jamais satisfaction, il lui faut constamment en engendrer d'autres, qui, s'ajoutant aux précédentes, rendent nécessaire la multiplication de ses emplois. Comme, le plus souvent, ces règles sont subies par la population, celle-ci doit en même temps supporter une prolifération des clercs.

Les Administrations, qui engendrent beaucoup plus de textes nouveaux qu'elles n'en suppriment, confortent leur travail en le multipliant (**), et souvent créent en même temps du travail supplémentaire dans le secteur privé. C'est ainsi que la fiscalité et la législation sociale ont atteint une complexité médiévale, impénétrable aux non initiés (***).

Dans les grandes entreprises également, les sièges sociaux s'alourdissent avec le temps, générant procédures, contrôles et coordinations, même en l'absence de changement dans l'activité des usines. Parkinson a décrit comment.

Pour certaines professions, comme l'avait remarqué le rapport Rueff-Armand, ces phénomènes ont un aspect corporatiste, qu'Ivan Illich discerne aussi dans l'enseignement et la médecine.

En fait, il semble bien que la reproduction du tertiaire soit liée à des situations de « pouvoir », au sens de faculté, pour une structure d'offre, de générer sa propre demande (notion beaucoup plus riche et subtile que le concept classique du pouvoir).

Il n'est pas exclu que le surpeuplement de nos villes soit une conséquence de cette situation. Si celà est, on peut en conjecturer à la fois la force et la précarité.

Ayant rompu ses amarres avec les techniques et l'agriculture, c'est-à-dire les connaissances concrètes, cette population urbaine, dans laquelle chacun joue un rôle souvent peu instructif, dont la nécessité émane de la perpétuation de l'ensemble, serait, en cas de difficulté, fort dépourvue.

Néanmoins, s'il arrivait que certains soient pris d'un désir de simplification, il leur serait difficile de le satisfaire sans perturber un système où tout se tient ni menacer les prérogatives ou même l'emploi de certaines catégories. A l'inverse une pression revendicative s'exerce constamment pour perfectionner ce qui existe par adjonction.

Le tertiaire laisse peu de prise aux influences extérieures. Cependant sa simplification serait nécessaire à la bonne santé de la société.

(*) Rien n'exclut sur le plan de la logique qu'un ensemble dont les éléments sont très utiles (notamment les uns par rapport aux autres) soit globalement peu utile.

(**) Ce sont d'ailleurs les fonctionnaires les plus actifs qui produisent les textes nouveaux, sans même posséder de dessein machiavélique ou corporatiste ce qui montre combien ces mécanismes de reproduction sont enracinés.

(***) qui doit être confrontés à l'art. 1 du code civil : « nul n'est censé ignorer la loi ». Le rapport Mialaret (1973) estime qu'il s'agit là de freins à la création et au développement d'entreprises nouvelles.

La formation

Dans toutes les civilisations, le but premier de l'éducation est d'apprendre à l'homme les gestes nécessaires à sa survie, individuelle et collective ; les techniques, l'hygiène, mais aussi la préservation du milieu naturel, qui le nourrit.

Certains se demandent aujourd'hui si cette finalité n'est pas occultée par une autre qui est de produire une hiérarchie sociale. On en voit le symptôme dans le fait que la plupart des débats sur l'éducation portent sur la sélection et non sur le contenu pédagogique.

En marge des transformations qu'annonce cette prise de conscience, qu'il soit permis quelques remarques, inspirées par l'évolution internationale de l'industrie.

Tandis que se transforment les rapports entre producteurs et consommateurs de matières premières, il se produit un déplacement de l'investissement industriel vers des pays en développement (1).

Ce déplacement a plusieurs causes :

1) la présence de main d'œuvre bon marché,
2) la volonté des Etats d'attirer des usines,
3) les ressources que les matières premières leur rapportent
4) diverses aides des pays développés.

Ces causes ne devant pas s'éteindre, il faut s'attendre à ce que ce déplacement s'amplifie, aidé de surcroît par des effets de synergie locale.

Doit-on en déduire que certaines fabrications déserteront l'Europe aux salaires élevés et au personnel exigeant ? Sans doute si elles demandent du travail non qualifié s'accommodant de la formation rapide d'une main d'œuvre illétrée ; peut-être pas, dans le cas contraire.

Or, loin de valoriser les compétences acquises dans une longue scolarité obligatoire, l'industrie de masse a cherché à simplifier le travail ouvrier, en vue, notamment, d'accroître sa productivité.

Il en résulte que sa technologie convient aujourd'hui au transfert vers les pays en développement, au point qu'elle travaille déjà avec de la main-d'œuvre importée de ces pays (2).

Il en résulte aussi que, après quelques années de tâches répétitives, dans un univers protégé, le travailleur voit ses facultés d'adaptation s'atrophier et appréhende de plus en plus le changement.

La formation permanente et les techniques d'enrichissement des tâches ne sont qu'une réponse partielle à ce problème, pour lequel il faut songer aux moyens d'instaurer une réelle diversité du travail entretenant les capacités des individus, véritables garantes de la sécurité économique. La formation alternée paraît dans ce sens plus prometteuse.

Au niveau du personnel qualifié, de la maîtrise et des techniciens où l'on ne pénètre que par des voies spécialisées à tendance parfois disciplinaires (3), ne convient-il pas de viser un marché du travail international, qu'il ne paraît pas irréaliste d'atteindre dans la durée normale de scolarité, moyennant :

- un minimum de culture générale Technique et Commerciale
- l'enseignement des langues (Anglais, Allemand, Russe, mais aussi langues de l'Orient et du Moyen-Orient)
- la multiplication des bourses de voyage et des stages à l'étranger.

On distingue, à cet égard, ce qui se passe sur le territoire national, du sort des ressortissants. L'Italie, l'Allemagne, par suite d'émigrations à cause économique ou politique se sont trouvées avec des correspondants dans de nombreux pays, ce qui n'a pas manqué de favoriser leur commerce et d'ouvrir à leurs citoyens toutes sortes de possibilités. La France, n'ayant pas été dans ce

(1) Brésil, Iran, Singapour, Côte d'Ivoire, Algérie, Indonésie, Malaisie, etc...

(2) En France, près de 2 millions de travailleurs étrangers soit 10 % de l'emploi. Dans certaines usines allemandes 70 à 80 % de travailleurs immigrés.

(3) Voir à ce sujet l'enquête de Claude Grignon « l'ordre des choses ».

cas, prend plus difficilement conscience de la nécessité d'internationaliser les français, malgré les atouts que sa culture offre pour la compréhension des autres peuples. Des formations de qualité à ces niveaux pourraient aussi, avec profit, attirer le personnel d'encadrement des pays en développement.

Pour ce qui est des formations supérieures, la France peut se flatter d'avoir formé de nombreux leaders politiques, même non francophones, dont certains sont parvenus aux sommets (4).

Voyant les avantages d'avoir des anciens élèves bien placés, les Etats Unis et l'URSS ont multiplié les facilités aux étudiants du tiers monde, et même construit des établissements spécialement pour les recevoir, (et leur distiller à cette occasion, leur doctrine).

Malgré l'ampleur des moyens, les résultats paraissent décevants. Car, en effet, les vérités toutes faites ne peuvent captiver que les plus passifs. Ceux qui ont du tempérament commencent par une recherche critique d'où ils déduiront, demain, leurs positions.

C'est la conjonction de la démocratie et de sa constante remise en cause par une université insatisfaite qui a donné à ceux qui ont été formés en France, à la fois les éléments de raisonnement et les motivations pour transformer leur pays.

Mais autant les sciences humaines s'attachent à étudier les interactions et les mécanismes sociaux dans leur ensemble puis à porter des jugements sur ce qu'ils devraient être, autant les enseignements à finalité industrielle sont conformistes et partiels, n'affichant d'ailleurs pas d'autre ambition, dans le meilleur des cas, que de produire des cadres pour grandes entreprises.

Aussi les créateurs d'entreprises nouvelles sont-ils rares (5) et l'on voit peu de Français jouer un rôle international dans l'industrie. Il y a là, semble-t-il, une déficience grave, compte tenu des évolutions prévisibles.

Les créateurs d'entreprises qui réussissent — et les créateurs de produits ou services nouveaux, qui leur ressemblent — sont en général des techniciens confirmés (6), possédant des aptitudes commerciales et un solide désir de faire prévaloir leurs vues. Comme dans le domaine politique, ils manifestent une vigoureuse insatisfaction de l'état du marché et de la profession qu'ils justifient par leur action.

Les formations type Arts et Métiers, ainsi que la famille des écoles d'ingénieurs spécialisées (céramique, cuir, papier, fonderie...) préparent à faire fonctionner les installations industrielles en toute circonstance ; elles sont évidemment indispensables.

Mais les plus difficiles d'accès de nos écoles d'ingénieurs fondent paradoxalement leur enseignement sur les sciences les plus abstraites, suivant sans doute en celà le désir de reproduction (7) dans leur corps enseignant, constitué de chercheurs.

Récemment se sont développées diverses formations à la gestion, inspirées des business schools américaines et centrées sur l'apprentissage de quelques outils de contrôle surtout utilisés dans les grands groupes industriels.

Nulle part on n'apprend à concevoir et à mettre au point des produits nouveaux (8). La technologie générale, le choix des composants, des matériaux, l'analyse de la valeur, la manière de situer le produit dans un marché, de l'adapter aux mœurs des différents pays, l'intégration d'éléments artistiques, les questions de brevets et licences, les exemples de réussites et d'échecs de produits nouveaux, les mécanismes de l'innovation, les problèmes de la consommation sont pratiquement ignorés du système d'enseignement, au point que le matériau pédagogique correspondant est encore à constituer.

De plus, on observe une sorte de tendance élitiste aboutissant à l'élimination des programmes, des éléments pratiques et notamment du dessin industriel qui est le langage définissant le produit, ainsi que les travaux manuels (9). Autant prétendre préparer quelqu'un à vivre dans un pays étranger sans lui apprendre la langue.

Un tel état de chose aggrave les clivages sociaux, diminue la créativité et les facultés d'adaptation de l'économie. Il est imprudent de le laisser subsister au moment ou s'annonce une mutation industrielle mondiale.

(4) Chou en Laï, Ho Chi Minh, Hoveyda.

(5) La faible natalité des entreprises en France a été constatée et est officiellement un sujet de préoccupation des pouvoirs publics : le rapport Mialaret (1973) préconise quelques remèdes dont certains sont en cours d'application.

(6) Enquête Bertin pour le compte du ministère du Développement industriel et scientifique 1973

(7) Sur la théorie de la reproduction en matière d'enseignement voir les œuvres de Claude Bourdieu.

(8) Le nom américain de cette activité est Design Engineering, elle fait l'objet d'une exposition annuelle à Chicago qui, en France, a inspiré le salon INOVA.

(9) Dans certains pays (Norvège en particulier) tout ingénieur doit aussi savoir travailler de ses mains. L'intelligence du geste, tant appréciée chez les artistes, serait-elle inutile à la conception industrielle !

Un modèle de formation : Le Bauhaus

A partir de 1919, fonctionna à Weimar une école appelée Bauhaus, formant à la fois aux **arts** et à la **technique.** Quelques grands noms de la peinture et de l'architecture moderne ont fondé son enseignement : Paul Klee, Kandinsky, Gropius, Mies van der Rohe.

L'influence de cette école, dispersée à partir de 1933, sur l'art et l'architecture moderne est considérable. Le Design est un prolongement de ses travaux.

Son fondateur, Walter Gropius, a résumé ses idées dans son manifeste de 1919 :

L'architecture est le but de toute activité créatrice. La compléter en l'embellissant fut jadis la tâche principale des arts plastiques. Ils faisaient partie de l'architecture, ils lui étaient indissolublement liés.

Aujourd'hui chacun d'eux mène une vie autonome, autonomie qui ne peut être rompue que par l'effort conscient et concerté de tous les gens de métier. Architectes, peintres et sculpteurs doivent redécouvrir le caractère foncièrement complexe de l'architecture. C'est à cette seule condition que leurs œuvres retrouveront pleinement l'esprit proprement architectural qu'elles avaient perdu avec « l'art de salon ».

Les anciennes écoles d'art ne purent réaliser cette unité. Et comment l'auraient-elle pu, puisque l'art ne s'enseigne pas ? Elles doivent redevenir des ateliers.

Cet univers où l'on n'est que dessinateur ou qu'artiste doit redevenir un univers architectural. Quand un jeune homme, qui se sent l'âme d'un créateur, commence, comme autrefois, par apprendre un métier, alors « l'artiste » improductif qu'il était n'est plus condamné à pratiquer imparfaitement son art, car son métier, où il peut exceller, lui permet de cultiver ses dons.

Architectes, sculpteurs, peintres, nous devons tous revenir au métier ! Il n'y a pas « d'art professionnel ». Il n'y a pas de différence de nature entre l'artiste et l'artisan. L'artiste n'est qu'un artisan inspiré. Il est de rares instants, des instants de lumière où, par-delà sa volonté et par la grâce du ciel, l'œuvre de ses mains devient art. Mais tout artiste doit nécessairement posséder une compétence technique. C'est là qu'est la vraie source de l'imagination créatrice.

Formons donc une corporation d'une nouvelle sorte, une corporation sans cette séparation de classes qui dresse un mur de dédain entre artisan et artiste.

Tous ensemble concevons et réalisons l'architecture nouvelle, l'architecture de l'avenir, où peinture, sculpture et architecture ne feront qu'un, et qui, des mains de millions d'ouvriers, s'élèvera un jour vers le ciel, symbole de cristal d'une foi nouvelle.

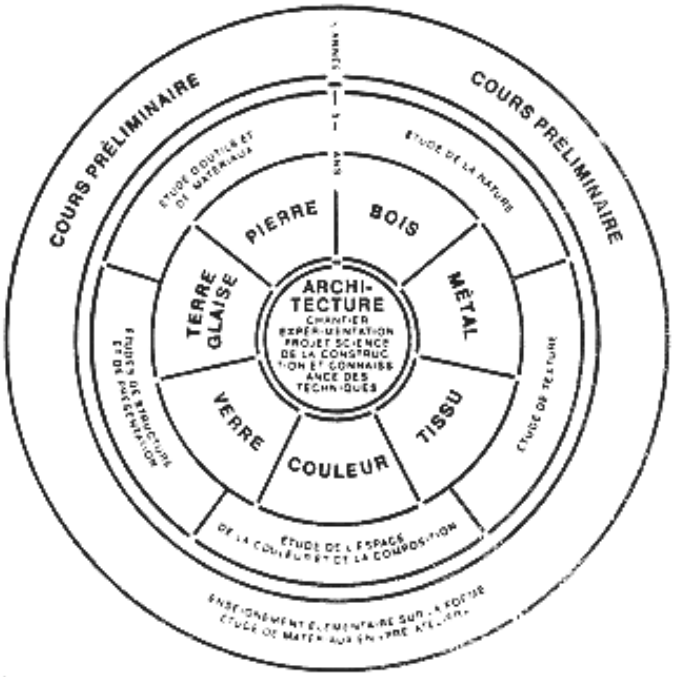

A

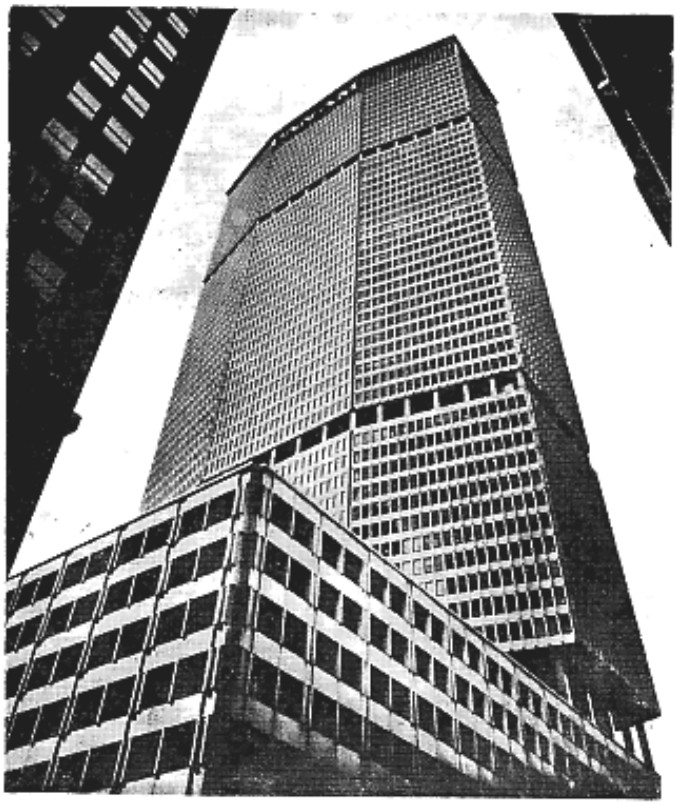

B

C →

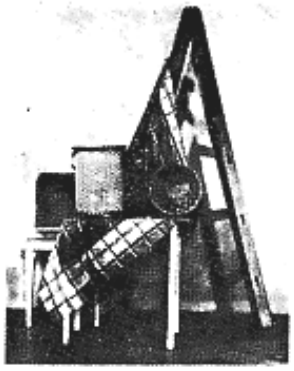

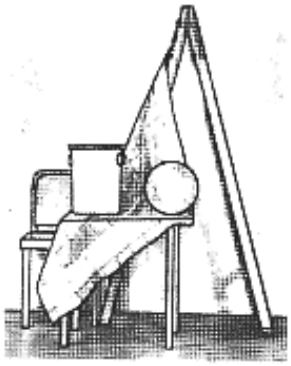

D ↑

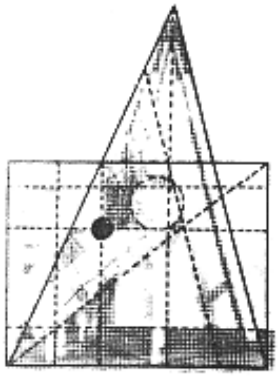

E ←

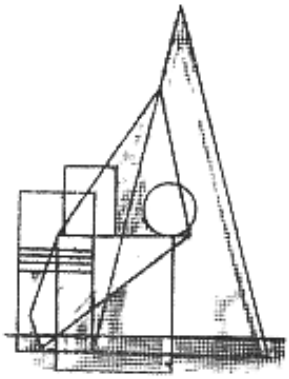

F ↓

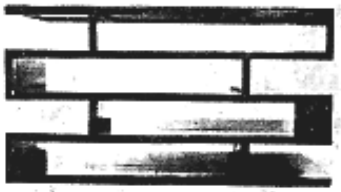

ACTIVITE ET REALISATIONS DU BAUHAUS

A. — Représentation schématique du cours des études au Bauhaus
B. — Etude d'équilibre par Toma Grote (1924). La moitié droite de l'œuvre est en bois lourd pour contrebalancer la projection dans l'espace de l'autre moitié en bois léger (l'œuvre repose sur un seul point).
C. — Cours de Kandinsky (1929) : Nature morte à la corbeille et les 3 degrés de l'analyse par Hannes Beckmann
D. — Fauteuil, bois coudé, dossier souple (Josef Albers, 1928)
E. — Panaméricain Airways Building - 59 étages au-dessus de la Grand Central Station à New-York (Walter Gropius, 1958).
F. — Rayonnage pour rangement des revues (Walter Gropius, 1923)

La théorie du taux d'actualisation zéro

L'actualisation a pour but de donner aux investissements publics un instrument uniforme de comparaison du présent et de l'avenir.

Dans le secteur privé, l'industriel fait ses plans de financement avec les taux du marché.

Pour comparer, il lui arrive de calculer des taux de rentabilité ou des durées de remboursement, selon ses priorités. Toutefois, on ne le voit pas utiliser le taux d'actualisation défini par le Plan.

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET LE MARCHE FINANCIER

Les investissements publics, qui représentent plus de 40 milliards de francs par an ne se financent que très partiellement sur le marché.

Jusqu'en 1970, les télécommunications se sont autofinancées intégralement, malgré la faiblesse de leurs tarifs très insuffisants pour équilibrer l'offre et la demande. Depuis cette date ont été constituées des sociétés de financement Finextel, Codetel, Agritel qui, en 1973 collectaient le tiers des 8,4 milliards d'investissement du téléphone.

Pour les autoroutes, les avances du Fonds spécial d'investissements routiers, directement payées par l'Etat ne représentent que 10 à 15 % des investissements ; le reste fait l'objet d'emprunts ou de dépenses en capital des investisseurs privés, ou est alimenté par les rentrées des péages.

A Electricité de France des emprunts émis sur le marché financent environ le tiers des 6 milliards d'investissement annuel.

Au total ces seuls trois secteurs pèsent pour 4,5 milliards sur le marché obligataire soit environ 15 %. Il va de soi que les investissements de l'Education, de la Santé, des Armées, de la Recherche ne font pratiquement pas appel au marché financier, tandis que les opérations des collectivités locales bénéficient du circuit privilégié de la Caisse des Dépôts.

On voit donc que l'interaction des investissements publics avec le marché financier est variable d'un secteur à l'autre et n'obéit à aucune règle générale. En vérité pour un volume donné des investissements publics, il existe deux réglages principaux de leur poids sur le marché financier national :

— le niveau des tarifs (qui au moins dans le cas du raccordement téléphonique est fixé très en dessous de l'équilibre offre demande)

— les possibilités d'emprunt à l'étranger, qui, peu utilisées jusqu'à présent, devraient se développer, vu, en particulier, les disponibilités des pays producteurs de pétrole (1) ou de matières premières.

Il s'ensuit que l'opération consistant à augmenter le taux d'actualisation parce que le marché financier est tendu, est inefficace ; ce taux n'a en effet qu'une influence très secondaire sur le poids des investissements publics sur ce marché.

De plus, cette opération qui a été, hélas, menée à deux reprises en 1965 de 4,5 % à 7 % et 1970 de 7 % à 10 %, procède d'un raisonnement global, mais incomplet n'intégrant pas les deux éléments décisifs : l'évolution des tarifs et les possibilités d'emprunt à l'étranger.

Si l'influence du taux d'actualisation sur le marché financier n'est pas pertinente, ses effets sur la manière d'investir sont, eux, importants :

LA MANIERE D'INVESTIR

Le calcul d'actualisation a été répandu dans l'administration et les établissements publics : les trésoriers payeurs généraux, les ingénieurs des ponts et ceux des télécommunications, les chefs de centre d'EDF, les responsables des transports en particulier ont eu connaissance de cette méthode et instruction de l'appliquer. Il s'ensuit qu'elle sert aux arbitrages élémentaires faits dans les régions aussi bien qu'aux choix technico-économiques nationaux.

(1) certains ont à ce sujet parlé du « téléphone arabe ».

Or, plus le taux d'actualisation est élevé, moins l'avenir a de poids par rapport au présent dans ces arbitrages de sorte que ce taux pourrait être aussi bien appelé taux **d'imprévoyance.** Voici, pour illustrer ce fait, le tableau des coefficients avec lesquels sont comptés les événements futurs.

TABLEAU DES COEFFICIENTS DE PONDERATION

Taux d'actualisation	0	5 ans	10 ans	20 ans	50 ans
0	1	1	1	1	1
4,5 %	1	1/1,25	1/1,55	1/2,41	1/9,03
7 %	1	1/1,42	1/1,96	1/3,87	1/29,5
10 %	1	1/1,61	1/2,59	1/6,72	1/117

LA THEORIE

Les théoriciens de l'économie (2) ont longtemps prétendu que chacun démontrant par son comportement qu'il préférait consommer le plus tôt possible et se restreindre le plus tard possible, il existait une sorte de préférence pour le présent que l'on devait transposer à la collectivité.

Or, les deux termes de ce raisonnement sont contestables :

— il existe une épargne des ménages qui sert à assurer l'avenir lointain (retraite ou descendance) le comportement immobilier, accession à la propriété — en témoigne ainsi que les succès des plans d'épargne logement, le stock d'or détenu par les particuliers et même, malgré les conditions dérisoires qui leur sont allouées, le montant des dépôts dans les caisses d'épargne. La sociologie économique n'est pas assez avancée pour définir précisément quel rôle joue le futur lointain dans le comportement des particuliers, mais chacun peut constater autour de lui qu'il est loin d'être négligeable.

— d'autre part, la transposition au niveau collectif des comportements individuels n'est pas non plus justifiée. Une nation agissant ainsi en viendrait à se priver de défense, de politique de recherche et de nombreux équipements et services collectifs.

Nul ne conteste qu'un des rôles du secteur public est de préparer l'avenir. Au moment où deviennent visibles les limites de la croissance (ressources d'énergie et de matières premières, dégradation de l'environnement, surpopulation apparente), certains pensent même qu'il s'agit d'organiser la survie (par des moyens qui restent encore largement à définir).

Dans ces conditions, conserver un taux d'actualisation élevé est une myopie volontaire, un refus de prendre en considération les obstacles qui apparaissent à l'horizon.

LA PRATIQUE DE L'ACTUALISATION

Le choix opéré depuis 1966 par EDF, des centrales au fuel au détriment de l'achèvement des équipements hydrauliques et du nucléaire est un exemple des conséquences funestes d'un taux d'actualisation élevé. A puissance équivalente les centrales thermiques coûtent moins cher à l'achat mais induisent, pour la nation, des consommations ultérieures de fuel importé (environ 10 % des besoins pétroliers en 1973). Ces consommations ont été prises en compte dans les calculs, mais avec des coefficients correspondant aux lignes 7 % puis 10 % du tableau ci-dessus et au prix du fuel que les compagnies pétrolières avaient alors baissé, par suite du déclenchement d'une concurrence portant précisément sur le marché des livraisons à EDF. Une fois les centrales construites et la dépendance des fournitures extérieures établie pour quelques decennies, les prix sont remontés (multipliés par plus de 3) comme c'était naturel et prévisible, compte tenu du contexte international. Une méthode de choix qui construit de telles dépendances et laisse à la merci de pareils coups de poker (volontaires ou non, peu importe), dont l'industrie est coutumière, doit certainement être remaniée.

Certes l'imprévoyance des prix n'est pas une conséquence de l'actualisation, mais comme celle-ci donne peu de poids à l'avenir, ses utilisateurs sont naturellement portés à ne pas élucider certaines hypothèses gênantes dès lors qu'elles risquent de ne se réaliser que dans un futur assez éloigné.

Telle est précisément l'habitude sur laquelle il faut maintenant revenir.

Que le secteur public utilise un taux unique pour le choix de ses investissements paraît une cohérence estimable. Dès lors que chacun connaît la méthode, les calculs pourront être faits avec le taux choisi.

Encore faudrait-il prendre les dispositions nécessaires pour que certains investissements pri-

(2) Passons sous silence la famille des théories dites de l'autoroute (Turnpike) sophismes méconnaissant les limites et le contenu de la croissance.

vés en tiennent compte aussi : Les consommations obligatoires et les dépendances engendrées par l'installation de chauffage au fuel et l'insuffisante isolation des logements par exemple sont en effet de même nature, et plus importantes encore en volume que celles des centrales thermiques.

L'HABITABILITE

C'est donc bien comme comparaison volontaire du présent à l'avenir qu'il faut voir l'actualisation. Définir son taux n'est pas une décision technique, bien que dans le passé une pseudo technicité financière l'ait laissé croire. C'est un acte politique.

Un taux élevé déclare que l'avenir peut être sacrifié au présent.

Les décisions élémentaires qu'il provoque engendrent la naissance de consommations obligatoires (telles les consommations de fuel des centrales électriques), qu'un taux bas n'aurait pas engendré. Il grève en effet le fonctionnement ultérieur, en contre-partie d'une diminution de l'investissement.

L'important est que ces décisions sortent du domaine financier pour modifier le système physique de production et le constituer en une sorte de piège à travail puisqu'il faut alors le nourrir davantage en fonctionnement.

Supposons (on excusera le caractère sinistre de cette fiction) que la population entière d'un pays soit brutalement éliminée, sans que les objets aient été touchés — épidémie par exemple — et qu'un occupant s'installe, en nombre égal, disposant des connaissances nécessaires pour faire fonctionner les unités de production.

Pour survivre, la nouvelle population devra fournir un travail minimum, correspondant à une consommation obligatoire : chauffage minimal des locaux, trajets domicile-travail, production et transport de la nourriture vers les villes, entretien et renouvellement des moyens de production, protection de l'environnement ; ce travail minimum dépend du système physique qui lui aura été laissé (le supplément de travail qu'elle fournira sera dû à son inévitable maladresse collective (règlement des conflits, mauvais traitement des informations) qui est une sorte de frottement de la machine sociale, à la surconsommation et à son investissement).

Tels seront nos enfants, quand nous ne serons plus ; selon l'univers physique qui leur sera légué soit il ne pourront survivre sans se surmener, voire s'entretuer, soit ils auront le temps de se consacrer aux arts, aux loisirs, à la civilisation, gardant à l'industrie la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter : celle d'un outil.

Telle est la notion d'habitabilité : une planète habitable (encore faut-il préciser pour combien de milliards d'hommes) est celle où la survie en régime permanent laisse à chacun du temps pour vivre.

Bien entendu, un tel raisonnement n'est qu'un point de départ : différentes doctrines peuvent être émises sur la délimitation de ce qui est obligatoire ; l'interférence de la structure sociale est forte et demande des développements spécifiques (3). Cependant si certains, compte tenu de leur position sociale sont tentés de combattre notre raisonnement, chacun aspire, au fond de soi-même à la construction d'une planète habitable.

Or l'habitabilité suppose dans les choix, un raisonnement en régime permanent. Dans cette perspective, il n'a qu'une valeur du taux d'actualisation qui ait un fondement doctrinal : c'est zéro.

Certains pourraient être tentés, pour rattraper les errements passés et tenir compte que certaines ressources ne sont pas renouvelables, de choisir un taux négatif. On peut répondre d'une part que le passé n'a pas à être pris en compte dans les calculs économiques — sauf comme moyen de prévoir l'avenir — d'autre part qu'un taux négatif conduit à des calculs impossibles (exponentielles divergentes avec des termes d'autant plus pesants qu'ils sont plus éloignés donc bien moins connus), enfin que l'épuisement des ressources est assumé, avec ses conséquences, dans les calculs à taux zéro.

Bien que les calculs à taux zéro soient en apparence plus simples que ceux à taux positifs, on se trouve vite devant des problèmes de **stratégie** : en effet les choix intervenant lors des renouvellements successifs sont comptés avec le même poids que ceux du départ. S'ils interfèrent entre eux et donnent lieu à différentes bifurcations, comme c'est souvent le cas, le calcul ne porte plus seulement sur un investissement, mais sur des cheminements ; il force aussi à expliciter la cible finale (situation en régime permanent) dont le poids est toujours supérieur à celui du régime transitoire. Cette cible est en fait une sorte de **schéma d'aménagement.**

Cette apparition naturelle de l'aménagement et de la stratégie ne font que confirmer la cohérence et le réalisme des calculs à taux zéro, même toujours possible de répondre avec assurance. Mais la vérité ne saurait se présenter sous l'aspect de fausses certitudes.

(3) Voir travaux du CEREBE.